



HAL
open science

Groupes ecclésiiaux de Normandie (IVe-XIe siècle)

Jacques Le Maho

► **To cite this version:**

Jacques Le Maho. Groupes ecclésiiaux de Normandie (IVe-XIe siècle). Pain, Marie-Laure. Le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne, Presses Universitaires de Rennes, pp.87-100, 2015. hal-02272175

HAL Id: hal-02272175

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02272175v1>

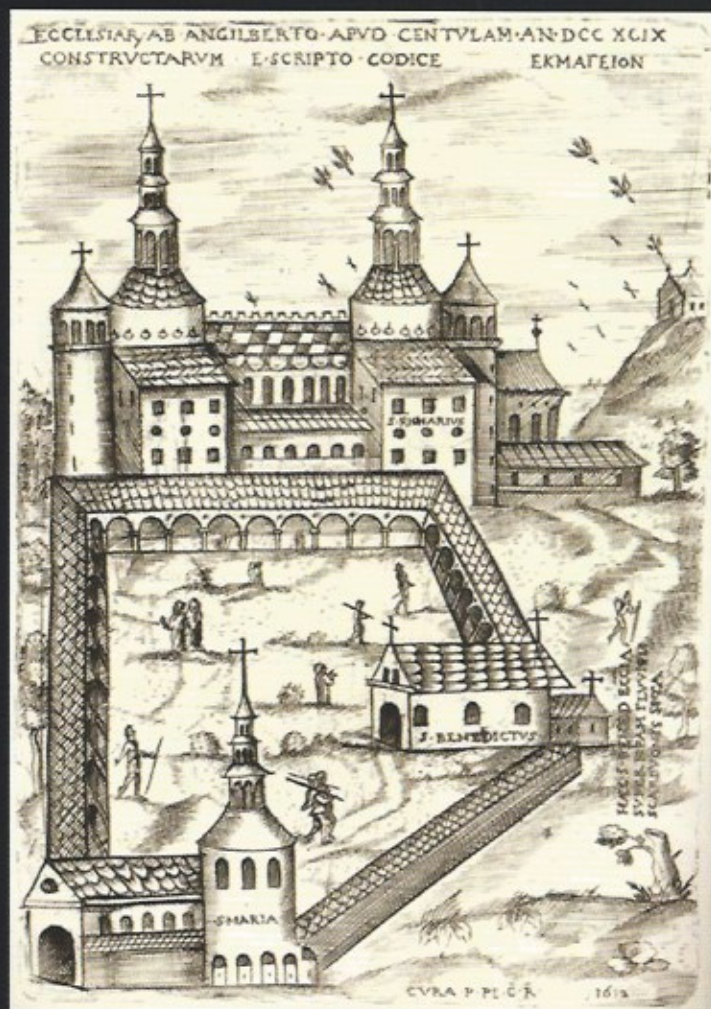
Submitted on 29 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARCHÉOLOGIE & CULTURE

GROUPES CATHÉDRAUX ET COMPLEXES MONASTIQUES



LE PHÉNOMÈNE DE LA PLURALITÉ DES SANCTUAIRES
À L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

SOUS LA DIRECTION DE
MARIE-LAURE PAIN

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

GROUPES ECCLÉSIAUX DE NORMANDIE (IV^E-XI^E SIÈCLE)



JACQUES LE MAHO

Une synthèse régionale n'étant pas envisageable en l'état actuel de la documentation, nous avons choisi de limiter notre propos à la présentation de quelques études de cas. Pour les groupes épiscopaux, l'exemple de Rouen s'est imposé tout naturellement. Les fouilles extensives menées de 1985 à 1993 aux abords de la cathédrale Notre-Dame offrent en effet l'opportunité de suivre l'évolution d'un de ces complexes ecclésiaux depuis l'Antiquité tardive jusqu'à sa réduction en une église unique au XI^e siècle. Pour les groupes monastiques, l'un des mieux documentés de la province de Rouen est celui de Jumièges. Fondé au milieu du VII^e siècle, il est décrit au début du siècle suivant dans la *Vita Philiberti*, et il a fait l'objet à l'époque carolingienne de transformations qui, à défaut de témoignages textuels, ont laissé des traces archéologiques notables. Par là-même, ce dossier peut aussi servir de base à diverses analyses comparatives.

Dès le début des années 1980, Lucien Musset avait souligné l'importance du phénomène de la pluralité des sanctuaires et de ses survivances dans le paysage pour l'histoire du monachisme prénormand¹. La période des raids vikings ayant marqué une coupure majeure dans l'histoire religieuse de la province, les destinées de ces complexes ecclésiaux au-delà de l'époque carolingienne méritent donc une attention toute particulière. C'est la raison pour laquelle nous avons assigné un cadre chronologique relativement large à cette enquête.

LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE ROUEN



‡ LE GROUPE ÉPISCOPAL PALÉOCHRÉTIEN (IV^E SIÈCLE) ‡

Le siège épiscopal de Rouen est un des premiers attestés en Gaule septentrionale; un de ses titulaires, Avitien, est mentionné parmi les évêques présents au concile d'Arles de 314. Cependant, la plus ancienne mention de la cathédrale n'est pas antérieure à la fin du IV^e siècle. Elle se trouve dans le *De Laude Sanctorum*, homélie qui fut prononcée en 395/396 par l'évêque Victrice, à l'occasion de la réception solennelle d'un lot de reliques italiennes dans l'*ecclesia civitatis*. Devant l'assemblée des fidèles, le prélat se réjouit de l'arrivée de ces saints à Rouen, au moment où sont menés les travaux de construction d'une basilique (*basilica, aula*). Il y voit la justification de ses propres efforts pour acquérir le terrain nécessaire à cette construction. Les fondations ont été posées, les murs sont sortis de terre, mais il semble que le chantier ne soit pas terminé, car les autels *altaria* n'ont pas encore été installés².

À la fin des années 1980, les fouilles programmées de la cour d'Albane, au nord de la cathédrale gothique, ont livré les restes d'un important édifice du IV^e siècle, de plan basilical. La présence d'un portique ou d'une galerie au sud, avec un retour



d'angle vers Notre-Dame, nous a amené à proposer en 1993 l'hypothèse de deux basiliques parallèles réunies par un *atrium* (pl. 12), l'une, au sud, à l'emplacement actuel de la nef de Notre-Dame, l'autre, au nord, correspondant à l'édifice de la cour d'Albane³.

La basilique nord occupait l'emplacement d'une *domus* de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle, située à l'angle nord-est du croisement d'un *cardo* et d'un *decumanus*. À cette maison était associé un petit balnéaire, qui fut seul conservé lors de la construction de la basilique. Des dernières analyses du matériel céramique et monétaire recueilli dans les tranchées de fondation de la basilique et dans les couches sous-jacentes aux niveaux de construction, il résulte que ces strates ne contenaient aucun élément postérieur au milieu du IV^e siècle⁴. La monnaie la plus récente, trouvée dans une couche scellée par un pan de mur tombé à terre lors des travaux de raccordement du balnéaire à la basilique, est une imitation constantinienne, frappée après 330. Quant à la céramique associée, elle forme un lot homogène de la première moitié du IV^e siècle. Dans ces conditions, la mise en œuvre du chantier ne saurait être très postérieure aux années 340-350, ce qui, contrairement à notre hypothèse initiale, signifie que la basilique de la cour d'Albane ne peut correspondre à l'église mise en chantier par Victrice à la fin du IV^e siècle. Il s'ensuit également que cet édifice nord est le premier en date et que c'est en cette même basilique qu'a dû se dérouler la cérémonie de 395/396, la seconde basilique n'étant pas encore achevée.

Le balnéaire de la *domus* antérieure comprenait cinq pièces alignées dans un axe nord-sud, dont trois chauffées : un *caldarium* se terminant à l'ouest par un chevet quadrangulaire, un *tepidarium* pourvu sur le même côté d'une abside semi-circulaire, une pièce étroite qui a pu initialement servir de vestibule ou de vestiaire. Deux petites pièces quadrangulaires, contenant chacune un bassin au sol dallé, occupaient l'extrémité sud de ce complexe. Lors de la construction de la basilique, son mur ouest fut élevé à l'emplacement exact du mur oriental du balnéaire. À l'issue des travaux, les deux édifices étaient donc étroitement solidaires. On n'accédait plus aux anciennes salles des thermes que par une porte percée au bas de la nef de la basilique, dans l'axe de l'abside du *tepidarium* ; cette porte était précédée d'un emmarchement rattachant la différence de niveau entre le sol en terre battue de la basilique et le sol suspendu de l'hypocauste. La rubéfaction des infrastructures du mur occidental de la basilique et la présence, au fond du sous-sol

de chauffe, d'une couche de suie régnant sans solution de continuité jusqu'à ce mur, témoignent de la remise en marche du système de chauffage. Un *nummus* frappé en 340-341 a été découvert dans cette couche, contre la fondation du mur ouest de la basilique ; c'est le témoin le plus ancien de la seconde période d'utilisation du balnéaire. Il faut y joindre deux autres monnaies un peu plus tardives des années 367-378, trouvées ensemble au sommet de la même couche, près du mur de la basilique. Dans les deux cas, il est probable que les pièces s'étaient glissées dans des fentes du dallage de la *suspensura*, avant de tomber au fond de l'hypocauste.

Les deux bassins situés à l'extrémité sud du balnéaire furent également remis en service après la construction de la basilique. Le sol de la piscine sud-est fut raccordé au soubassement de la basilique par un joint de mortier hydraulique. Dans le tuyau de plomb par lequel s'effectuaient les vidanges du bassin ont été recueillies treize monnaies dont dix bronzes valentiniens, qui témoignent d'une sédimentation progressive et placent après 378 le dernier remplissage de la piscine. L'utilisation des bassins jusqu'à une date avancée du IV^e siècle est confirmée par la découverte de trente-sept monnaies au fond de la piscine voisine. La composition très homogène de ce lot où dominent les bronzes de la seconde moitié du IV^e siècle et, parmi eux, les bronzes valentiniens, plaide pour leur rattachement à un même épisode, que l'analyse numismatique place entre 388 et la loi monétaire de 395. Il convient par conséquent de situer autour du début des années 390 la dernière mise en eau des bassins. Peu après, ceux-ci furent comblés de terre et l'angle de la piscine sud-est fut coupé pour permettre la mise en place de la galerie ouest de l'*atrium* au sud de la basilique.

La phase de réutilisation du balnéaire correspond donc très précisément à la première période d'occupation de la basilique, période qui prit fin en 395-396 avec les travaux d'agrandissement évoqués dans l'homélie de Victrice. Sachant que l'ancien édifice thermal communiquait directement avec la nef de la basilique, on peut penser que, selon un cas de figure que l'on retrouve par exemple à San Clemente d'Albenga en Ligurie, ce bâtiment avait été converti en baptistère⁵. À l'appui d'une telle hypothèse, il convient d'observer que la désaffectation des deux piscines coïncide avec la mise en place de l'*atrium*, celle-ci étant probablement en corrélation avec la construction de la basilique sud et d'un nouveau baptistère situé, comme à Genève,

au cœur de l'ensemble, dans le prolongement de la partie orientale de l'*atrium*. L'emplacement de ce second baptistère a donc sans doute été perpétué par la chapelle baptismale du XI^e siècle, installée dans le bras nord du transept de Notre-Dame⁶. Quant à la basilique sud, la preuve qu'elle ne remplaçait pas un édifice cultuel préexistant nous est donnée par Victrice lui-même, lorsque, dans son homélie, il précise qu'il s'est beaucoup investi dans l'achat du terrain nécessaire à cette construction⁷.

La mise en place du groupe épiscopal de Rouen se fit par conséquent en deux temps. Au départ, tout laisse supposer la présence d'une seule basilique, construite autour des années 340-350, avec un baptistère installé dans une salle annexe à l'ouest. Aux environs de 395-396, l'évêque Victrice entreprend la construction d'une seconde basilique parallèlement à la première, au sud. Les deux édifices sont reliés par un réseau de galeries disposées autour d'une cour centrale, tandis que le baptistère est transféré dans un édifice à part, entre les deux églises. Dans cette nouvelle configuration, il semble que le baptistère soit commun aux deux basiliques. Cependant, l'homélie de Victrice ne nous renseigne guère sur les objectifs de cette campagne architecturale. Victrice laisse seulement entendre que le nouvel édifice est destiné à accueillir, non seulement les dernières reliques qui viennent d'arriver, mais aussi celles que l'église de Rouen a reçues un peu plus tôt, parmi lesquelles figure saint Agricola de Bologne, dont l'invention n'est pas antérieure à 393⁸. « À deux reprises, dit-il, les Saints arrivent à la cité de Rouen : il y a déjà longtemps, ils sont entrés dans notre cœur ; maintenant, ils siègent dans l'église de la cité [...]. Ce n'est pas à tort, très chers frères, que, bâtisseur insatiable, j'ai acquis du terrain pour une basilique. Ma convoitise trouve son excuse dans l'arrivée des Saints : ce sont eux qui, sous la forme secrète de mon désir, ont ordonné que leur soit préparée une demeure⁹. » On notera également que la basilique en construction est destinée à abriter plusieurs autels : « *Sudorem interim bibat terra altaria susceptura*¹⁰. »

¶ LE HAUT MOYEN ÂGE ¶

On ne saurait retracer l'histoire du groupe ecclésial sans évoquer la question des titulatures. Le patronage de Marie apparaît pour la première fois sur des deniers de l'église de Rouen à la fin du VII^e siècle, ce à quoi s'ajoute le témoignage d'un texte carolingien attribuant à l'évêque saint Ouen (641-684) le don à la cathédrale d'un ouvrage d'orfèvrerie

« *ob amorem sanctae Dei genitricis Mariae*¹¹ ». Plus tard, les *Gesta Abbatum* de Fontenelle font état d'un legs de l'abbé Anségise († 833) à l'église Sainte-Marie de Rouen « *in domo ecclesie*¹² ». Enfin, dans un acte de 875 en faveur des chanoines de la cathédrale, il est précisé que ceux-ci « assurent leur service dans la basilique Sainte-Marie¹³ ». Rien n'indique cependant à laquelle des deux églises est spécifiquement attaché ce titre marial. La situation commence à devenir un peu plus claire à partir du X^e siècle. C'est vraisemblablement d'après une source des années 950-960 que Dudon de Saint-Quentin situe « dans l'église Sainte-Marie » la sépulture de Guillaume Longue Épée († 942), et il est établi que ce duc a été inhumé dans l'église sud, ancêtre de la cathédrale actuelle¹⁴. La même église est identifiée comme la « *basilica beatae Dei Genitricis* » dans un texte rédigé peu avant 970, la Vie de saint Hugues, à propos de la guérison de deux paralytiques par l'archevêque alors que celui-ci sort de la cathédrale¹⁵. Par défaut, il s'ensuit que le titre de Saint-Étienne, connu pour avoir été au moins depuis le XII^e siècle celui de la paroisse, devait alors s'attacher à l'église nord. En l'absence de toute mention avant le XI^e siècle, un doute subsiste néanmoins pour les périodes antérieures, les cas de permutations de vocables n'étant nullement exceptionnels.

Dans l'acte de 875, la mention de l'église Notre-Dame et de sa desserte par les chanoines se trouve dans un passage qui est présenté comme la reprise du préambule d'un diplôme de Charlemagne par lequel l'archevêque Rémi (755-771), frère de Pépin le Bref, avait affecté à ses chanoines de Rouen un certain nombre de propriétés de l'église métropolitaine. Ces domaines étaient destinés à subvenir aux besoins particuliers des clercs, « *villas... usibus et necessitatibus eorum suppleendis deservituras*¹⁶ ». Selon la même source, les chanoines auraient également compté parmi leurs bienfaiteurs le vidame de Rémi ainsi que plusieurs notables de la cité de Rouen, qualifiés de « *boni homines* ». En outre, ils auraient précédemment reçu des dons de l'archevêque Rainfroy, apparenté lui aussi à Pépin (avant 755), et, plus anciennement encore, de son prédécesseur Grimon, qui reçut le *pallium* en 744¹⁷. Si l'existence de deux menses séparées n'est formellement établie qu'à partir des années 830¹⁸, il semble donc que le chapitre de Rouen ait disposé très tôt de ressources particulières et, peut-on penser, de son église propre. Cette situation pourrait remonter au temps de saint Hugues, neveu de Charles Martel, qui, dans les années 725-732, fut non seulement évêque de Rouen, mais aussi évêque de Bayeux et de Paris,

abbé de Fontenelle et de Jumièges. Au monastère de Fontenelle, il laissa le souvenir d'un abbé soucieux d'améliorer la gestion du patrimoine de l'établissement. L'auteur des *Gesta abbatum* rapporte qu'il répartit pour cela un certain nombre de *villae* en douze lots, chaque lot étant destiné à pourvoir pendant un mois à l'alimentation de la communauté¹⁹. Comme le même chroniqueur soutient qu'il fit également beaucoup pour les trois cathédrales dont il avait la charge, on peut supposer qu'Hugues fut non moins attentif aux besoins de ses chanoines²⁰.

Nous ne reviendrons pas sur le détail des analyses qui nous ont conduit à proposer l'identification de la collégiale à l'église nord²¹. Rappelons seulement que l'édifice mis au jour se situe au cœur du complexe canonial du Moyen Âge et que c'est à cette église que semblent s'être rattachés les *claustra* des chanoines mentionnés en 822 dans un diplôme de Louis le Pieux. Le *monasterium puellarum* jusqu'où s'étendait le terrain donné par l'empereur pour l'agrandissement de cette enceinte est en effet identifiable à l'abbaye féminine de Saint-Amand, ce qui situe cette extension au nord-est du groupe épiscopal²². La découverte de deux monnaies anglo-frisonnes de la première moitié du VIII^e siècle, associées à des niveaux en relation avec un complexe de bâtiments répartis autour d'une cour au nord de l'église, confirme l'hypothèse d'une organisation précoce des lieux capitulaires; l'aile ouest était occupée par une grande salle, avec un foyer au centre²³. Avant le milieu du IX^e siècle, ces bâtiments furent l'objet d'une reconstruction complète, peut-être consécutive au nouvel essor du chapitre sous Louis le Pieux. L'église elle-même fut l'objet d'un certain nombre d'aménagements, le plus spectaculaire étant la mise en place d'une rotonde de dix mètres de diamètre au milieu de la nef, avec, en son centre, une petite fosse à reliques (pl. 13).

De l'église sud, les seuls vestiges reconnus *in situ* sont les cinq bases de colonnettes monolithes découvertes en 1954 sous la dernière travée de la nef gothique. Leurs caractéristiques sont proches de celles des colonnettes de Saint-Pierre de Jumièges (fin du VIII^e-début du IX^e siècle) et leur positionnement suggère leur appartenance à une petite crypte voûtée, avec une confession située sous le maître-autel. L'hypothèse est confortée par la présence d'un mur est-ouest parementé sur sa seule face septentrionale et, juste derrière la « confession », par celle d'un autre mur arasé d'axe nord-sud, pouvant correspondre au chaînage transversal d'une abside. Au sud de l'église, sous l'actuelle cour des Maçons,

les fouilles du début des années 1990 ont livré les vestiges d'un ensemble de bâtiments carolingiens, antérieurs au milieu du IX^e siècle. Sans doute contemporain de la dernière phase d'aménagement des bâtiments canoniaux (voir ci-dessus), il comportait deux ailes nord-sud encadrant une cour au sud de l'église (pl. 13). L'aile orientale devait communiquer avec le chœur et elle comportait une galerie interne donnant accès à une grande salle en retour d'angle, dispositions qui évoquent celles d'une résidence épiscopale, avec son *aula*. Cette interprétation s'accorde avec la découverte, à l'extrémité ouest de la grande salle, d'une grande quantité de carreaux de marbre et de quelques fragments de mosaïque en pâte de verre bleue, ces éléments pouvant provenir du décor d'une abside voûtée. Dans l'angle nord-est de la cour s'élevait une construction quadrangulaire en forme de tour, avec des murs de deux mètres d'épaisseur. Il s'agissait sans doute d'un édifice analogue aux deux tours qui furent construites dans la cour du cloître de Fontenelle par l'abbé Anségise († 833), l'une pour abriter les archives, l'autre à usage de bibliothèque²⁴.

Des dernières analyses post-fouilles, il résulte qu'une partie des bâtiments mis au jour sous la Cour-des-maçons procède vraisemblablement d'une reconstruction. C'est notamment le cas de l'aile ouest, qui semble avoir été précédée par un édifice tardo-antique ou mérovingien de même emprise, orienté nord-sud. Cela ne nous renseigne guère cependant sur les origines de la résidence épiscopale, les structures carolingiennes ayant oblitéré les états antérieurs. À l'ouest de la basilique, la présence d'une église Saint-Herbrand auprès de la porte occidentale du parvis, située dans l'axe d'une rue décumane antique, suggère un aménagement de cet *atrium* au cours des premières décennies du VIII^e siècle. Le vocable de cette église est en effet un hommage à saint Hermeland, abbé fondateur du monastère d'Aindre au faubourg de Nantes, dont le culte fut diffusé dans les diocèses de Rouen et de Paris par l'évêque Hugues, déjà nommé (vers 725-732)²⁵. Le parvis devait comporter deux autres entrées au nord-est et au sud-est, à l'emplacement des deux grandes tours qui encadrent aujourd'hui la façade occidentale de Notre-Dame. Au nord, la tour Saint-Romain, du XII^e siècle, a conservé les ouvertures d'un passage nord-sud et elle se situe dans l'axe d'une rue cardinale antique qui a pu faire l'objet d'observations archéologiques en plusieurs endroits; de l'un des derniers niveaux d'empierrement de la chaussée a été extraite une monnaie anglo-frisonne de la première moitié du VIII^e siècle (inv. 1239). Actuellement connue sous le nom de Tour-de-Beurre, la tour sud

a été construite à l'emplacement d'une ancienne porte qui est mentionnée au XV^e siècle et se situait primitivement au débouché d'une voie cardinale partant de la porte du Bac, sur le front de Seine. Avec ces trois portes orientées vers les points cardinaux et leurs oratoires, ces dispositions ne sont pas sans rappeler celles de l'*atrium* occidental de l'abbatiale de Centule à la fin du VIII^e siècle²⁶.

Associée à l'église sud, siège du pouvoir métropolitain, la place publique témoigne de l'insertion de ce sanctuaire dans la vie de la cité, de même qu'elle marque sa prééminence au sein du groupe ecclésial. Au cours de la première moitié du X^e siècle, c'est dans l'église Notre-Dame que sont inhumés les deux premiers ducs de Normandie, Rollon († vers 932) et Guillaume Longue Épée († 942). Alors que la nef de l'église des chanoines, au nord, reste définitivement en l'état où l'avaient laissée les travaux de ravalement après l'épisode viking, celle de Notre-Dame est l'objet d'un spectaculaire agrandissement sous le principat de Richard I^{er} (942-996). Décrit par Dudon de Saint-Quentin, qui parle d'un *augmentum* de dimensions très imposantes, l'ouvrage correspond vraisemblablement à un nouveau massif occidental construit en avant de la façade existante, dans l'alignement des portes nord et sud de l'*atrium* (pl. 14). Selon une formule qui sera reprise plus tard dans plusieurs réalisations normandes, notamment à la Trinité de Caen au cours des années 1060, ce nouveau corps de façade s'élève au-dessus d'un porche transversal nord-sud, largement ouvert. Bien qu'elles se trouvent désormais face au massif occidental, les portes nord et sud de l'*atrium* continuent donc à être utilisées, ces passages publics donnant un accès direct aux entrées latérales du porche. Vers la fin des années 1020, c'est dans la direction opposée, vers l'est, que l'archevêque Robert (989-1037) entreprend d'agrandir la cathédrale, en la prolongeant par une vaste croisée de transept et un chœur sur crypte. La dernière campagne de travaux est principalement l'œuvre de l'archevêque Maurille (1055-1065), qui construit une grande nef à l'emplacement de l'église carolingienne. Le massif occidental du X^e siècle est, semble-t-il, conservé, son porche jouant le rôle d'une sorte de narthex en avant du nouveau portail. À l'achèvement des travaux en 1065, une grande partie des fonctions de l'ancien groupe ecclésial se trouve réunie à Notre-Dame. Le baptistère Saint-Jean est désormais intégré au bras nord du transept, le siège de la paroisse Saint-Étienne a été transféré dans le bas-côté méridional, tandis que l'îlot d'habitations situé au sud de l'église a fait place à un cimetière affecté aux inhumations de la paroisse. Un des

derniers souvenirs du groupe ecclésial tardo-antique disparaîtra à la fin du XI^e siècle avec la démolition de la nef de l'église nord, son chœur étant seul conservé pour servir de salle du chapitre.

LES GROUPES MONASTIQUES

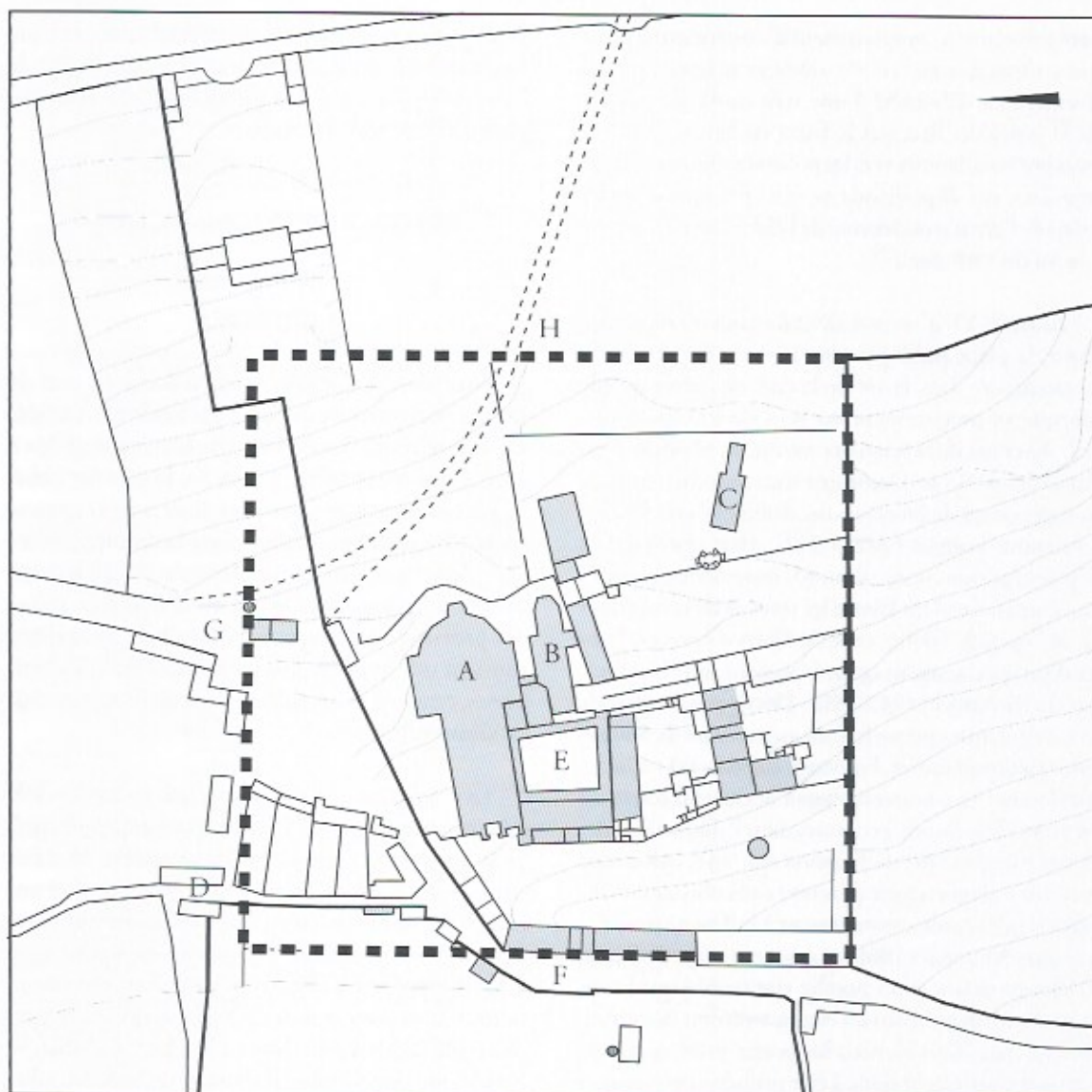
‡ JUMIÈGES ‡

Situé dans un méandre de la Seine en aval de Rouen, le monastère de Jumièges fut fondé en 654, sur une terre du fisc donnée par la reine Bathilde à saint Philibert († 685), qui en fut le premier abbé. La source principale pour la période mérovingienne est la *Vita Philiberti*, œuvre dont la dernière rédaction n'est pas antérieure au début du IX^e siècle, mais qui reprend plusieurs éléments d'une *vita prima* des premières décennies du VIII^e siècle. L'un d'eux contient une brève description du site et de ses bâtiments, censée correspondre à l'état des lieux au temps de saint Philibert²⁷.

La description commence par une évocation de la clôture, enceinte murée de plan quadrangulaire, puis de la porterie avec ses locaux de réception. Une fois entré à l'intérieur, le visiteur voit s'élever vers l'est une *ecclesia* en forme de croix. Son sanctuaire abrite un *lectus* en l'honneur de la Vierge et un autel contenant une relique de saint Philibert, tous deux richement ornés. Quant aux deux autels latéraux, ils sont respectivement dédiés à saint Jean et à saint Colomban²⁸. Au côté nord de l'église, il y a une ou deux chapelles vouées aux saints Denis et Germain²⁹. À droite se voit l'oratoire Saint-Pierre avec à son côté une chapelle sous le vocable de Saint-Martin³⁰. La cellule de saint Philibert est située au sud de Saint-Pierre; une galerie à portique la relie au *claustrum*³¹. Au midi se dresse un grand bâtiment à deux niveaux, de 290 pieds de long et de 50 de large. Son premier étage est occupé par le dortoir des moines avec une baie vitrée pour chaque lit, tandis que le rez-de-chaussée se divise en deux parties, l'une pour la cuisine, l'autre à usage de cellier.

En dépit des nombreuses transformations intervenues depuis le haut Moyen Âge, il est relativement aisé d'identifier la plupart des édifices évoqués dans ce texte. Le tracé de la clôture primitive s'est longtemps conservé sans altération majeure, comme en témoigne une série de plans parcellaires des XVII^e et XVIII^e siècles où apparaissent les contours d'une grande enceinte

Fig. 1 : Plan de l'abbaye de Jumièges au XVIII^e siècle [dessin Gilles Deshayes].



A : église Notre-Dame; B : église Saint-Pierre; C : église Sainte-Madeleine (infirmerie du XIII^e siècle); D : porte Saint-Michel; E : cloître; F : porte occidentale (présumée); G : porte septentrionale (présumée); H : porte orientale (présumée).

quadrangulaire, d'un peu plus de 300 mètres de côté³². S'il ne reste plus trace aujourd'hui des chapelles Saint-Germain et Saint-Denis, en revanche les deux églises principales, bien que ruinées, sont toujours en place, à moins d'une vingtaine de mètres l'une de l'autre : au nord Notre-Dame, au sud Saint-Pierre avec une chapelle dédiée à saint Martin. Quant au grand bâtiment conventuel décrit par l'hagiographe, sa localisation est rappelée par le réfectoire, la cuisine et le dortoir du Moyen Âge, tous situés au sud du cloître et de l'église Saint-Pierre (fig. 1).

Examinons de plus près les données relatives aux deux églises principales. Comme le laisse entendre l'auteur de la *Vita Philiberti*, leurs caractéristiques

ne sont pas tout-à-fait semblables. Notre-Dame est qualifiée d'*ecclesia* alors que Saint-Pierre est désignée comme un simple *oraculum*, ce qui suggère une différence de taille des édifices. De même, on peut supposer que le plan de Saint-Pierre est plus simple que celui de l'église voisine; dans le cas contraire, l'auteur n'eût pas manqué de décrire ses différentes chapelles comme il le fait pour Notre-Dame. À l'origine, il semble pourtant que Saint-Pierre ait eu une certaine prééminence. Saint Pierre a toujours été mentionné comme le patron principal de Jumièges depuis le IX^e siècle³³. Il convient également de remarquer que l'enclos monastique avait pour centre exact le chœur de Saint-Pierre. Sachant que la cellule de saint Philibert était tout proche, il faut probablement en

déduire que l'oratoire mentionné dans la *vita* correspond à la chapelle de l'abbé. Cette identification s'accorde avec un autre passage évoquant le saint abbé en prière, la nuit, dans la chapelle Saint-Pierre³⁴. Quant à l'église Notre-Dame, elle aurait été à la fois le lieu des offices conventuels et le réceptacle des reliques réparties entre différents autels; d'où ses dimensions plus importantes et la présence de chapelles latérales.

La bibliothèque et les archives ayant péri dans l'incendie du monastère par les Vikings en mai 841, on ignore à peu près tout de l'histoire des édifices après le début du VIII^e siècle. Une unique information, pour Notre-Dame, nous vient des *Gesta abbatum* de Fontenelle. C'est dans cette église que, sous un riche monument érigé par les moines reconnaissants, fut inhumé l'abbé Hugues († vers 732), le même qui fut aussi abbé de Fontenelle, évêque de Rouen, de Bayeux et de Paris (voir ci-dessus)³⁵. L'installation de cette sépulture abbatiale dans l'*ecclesia major* plutôt que dans une chapelle cimetériale s'inscrit dans une évolution qui paraît avoir été assez générale dans les établissements neustriens à partir des premières années du VIII^e siècle³⁶. Allant souvent de pair avec une multiplication des autels, elle témoigne d'une tendance au regroupement des activités liturgiques et des fonctions mémoriales dans la basilique principale. L'église funéraire de Jumièges, à supposer qu'il y en ait eu une, resterait néanmoins à identifier. Aux abords de l'entrée nord-ouest du monastère, dite porte Saint-Michel, a été reconnue la présence de nombreux sarcophages; mais rien n'indique qu'il s'agit là du cimetière monastique³⁷.

Au silence des textes pour l'époque carolingienne supplée dans une assez large mesure l'archéologie. À Saint-Pierre, une nouvelle étude des vestiges architecturaux en collaboration avec James Morganstern nous a amenés en 2003 à l'hypothèse d'une reconstruction complète de l'édifice à la fin du VIII^e ou au début du IX^e siècle. Il convient en effet de rapporter à cette période une grande partie des élévations actuelles du porche et du pignon occidental, les trois premières travées du mur nord de la nef (fig. 2) et l'extrémité orientale du mur sud, ces éléments permettant de restituer un édifice de plan basilical, avec une nef de sept travées et des collatéraux surmontés de tribunes³⁸. L'ensemble est homogène et d'une grande qualité architecturale, ce qui suggère une construction d'un seul jet, réalisée à grands frais. À Notre-Dame, une campagne de prospections géophysiques menée en 2006 a mis en évidence une puissante maçonnerie d'axe nord-sud à l'ouest des

pilliers orientaux de la tour de croisée romane, ainsi qu'un mur est-ouest en retour d'équerre à l'entrée du bras nord du transept³⁹. À l'autre extrémité de l'église, vers le bas de la nef, ces sondages ont révélé la présence d'un mur nord-sud de grande épaisseur, situé à une dizaine de mètres de l'entrée (pl. 15).

Ces traces sont probablement celles des deux *turres* qui, au dire de Guillaume de Jumièges, s'élevaient encore dans les années 940 à l'emplacement de l'église Notre-Dame incendiée par les Vikings et qui, alors qu'elles étaient vouées à servir de carrière de pierre pour la restauration des murailles de la cité de Rouen, furent sauvées par un clerc⁴⁰. Elles évoquent un édifice bipolaire du type de l'abbatiale de Saint-Riquier de Centule, avec une grande tour occidentale au bas

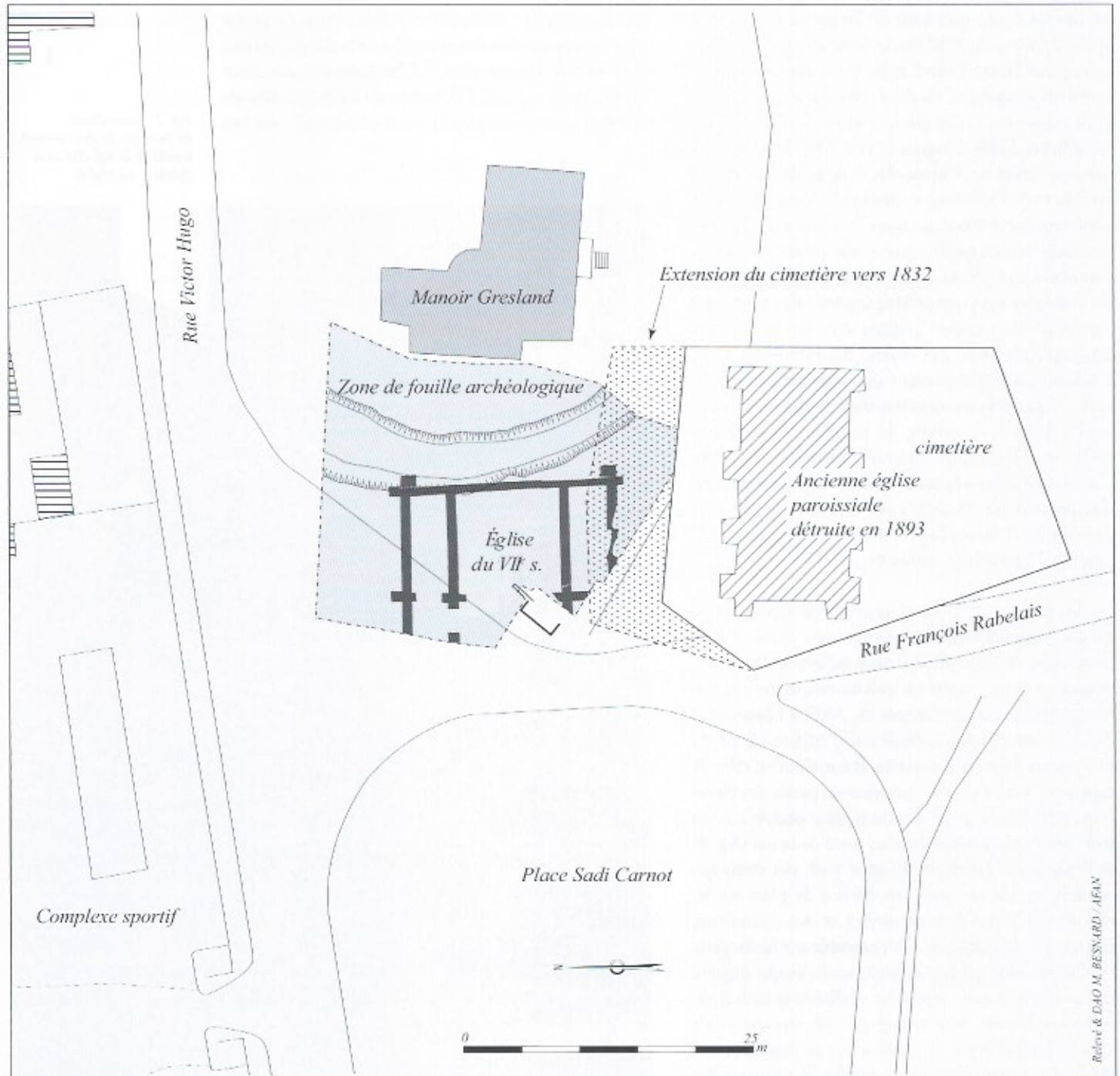
Fig. 2 : Saint-Pierre de Jumièges, les deux premières travées de la nef, côté nord [photo J. Le Mabo].



de la nef et une seconde tour à la croisée du transept, chacune de ces tours abritant sa propre *ecclesia*. L'hypothèse trouve un élément de confirmation dans plusieurs textes de Jumièges relatifs à une *ecclesia Sancti Salvatoris* restaurée par l'abbé Thierry († 1027), cette église Saint-Sauveur semblant avoir eu son siège dans la tour ouest, comme à Saint-Riquier⁴¹. Un autre élément de comparaison nous est fourni par le

monastère de Fontenelle où l'abbé Anségise († 833) entreprit la construction d'une tour de trente pieds de côté à l'extrémité occidentale de l'église Saint-Pierre, afin d'y installer une chapelle au Sauveur⁴². Dans son état actuel, qui date des années 1050, le plan du corps de façade de Notre-Dame de Jumièges a été souvent comparé à celui du massif occidental de l'abbatiale de Corvey (Allemagne), élevé entre 873

Fig. 3 : Le site de Notre-Dame-de-Bondeville
[dessin J.-Y. Langlois].



et 885. L'hypothèse d'une construction superposée aux fondations du Westwerk carolingien paraît d'autant plus vraisemblable que cette partie de l'ouvrage présente un désaxement assez marqué vers le nord-est, auquel répond un décalage similaire du tronçon de mur est-ouest repéré sous le croisillon nord du transept. La longueur estimée de l'édifice au IX^e siècle étant de l'ordre de 60 mètres sans compter l'abside, il est à noter que Notre-Dame est de nouveau beaucoup plus grande que Saint-Pierre, dont la nef ne paraît pas avoir dépassé 24 mètres ; ce maintien d'une disparité des volumes laisse supposer une certaine continuité fonctionnelle depuis le VII^e siècle (pl. 15).

Après le départ des moines en raison du péril normand, le site de Jumièges reste longtemps à l'abandon. Aux environs de 930, la vie monastique y est rétablie à l'initiative du duc Guillaume Longue Épée, qui fait venir un petit groupe de moines de Saint-Cyprien de Poitiers sous la direction de l'abbé Martin⁴³. Dans un premier temps, les nouveaux occupants se contentent de relever l'église Saint-Pierre, mais le rachat des deux tours de Notre-Dame aux agents du roi Louis IV témoigne de leur souci de se réapproprier l'espace monastique et d'y rétablir la pluralité des lieux de culte, notamment pour les liturgies processionnelles. À l'achèvement de la nouvelle église Notre-Dame en 1067, le couple ecclésial de Jumièges a retrouvé un aspect d'autant plus proche de son état carolingien que les dispositions générales des deux édifices sont restées inchangées. Au XIII^e siècle, Saint-Pierre a de nouveau le titre de chapelle abbatiale⁴⁴.

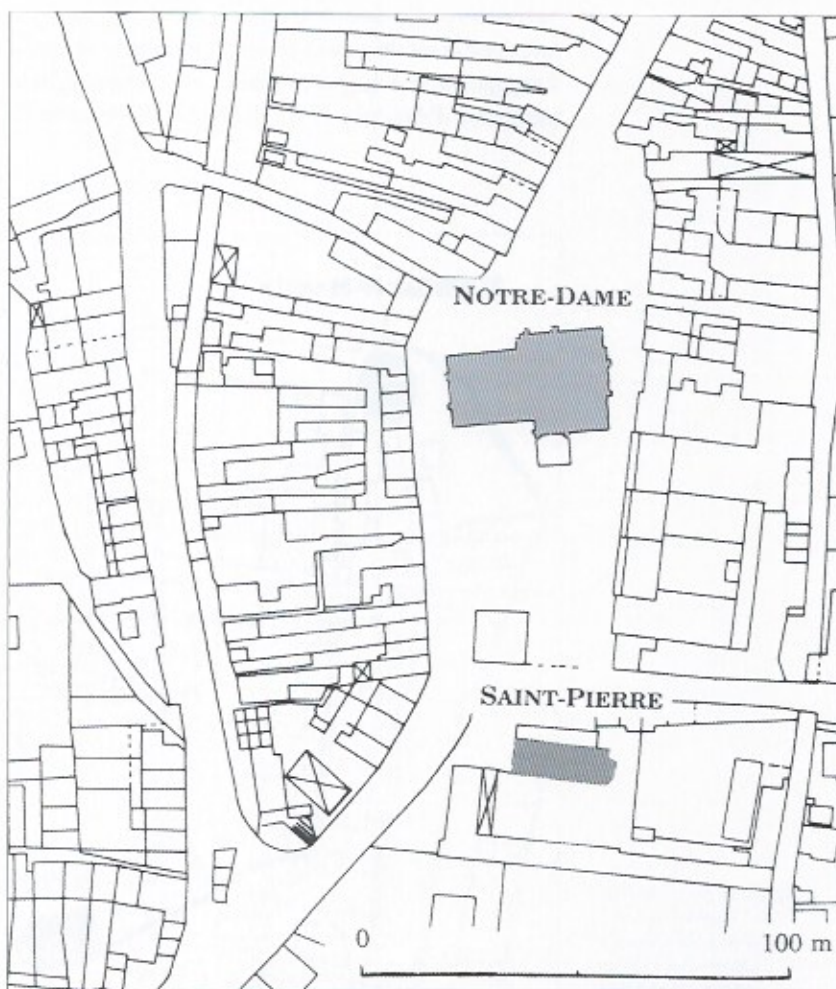
¶ QUELQUES FONDATIONS PRENORMANDES ¶

L'histoire du groupe ecclésial de Jumièges nous fournit un certain nombre d'éléments pour l'interprétation d'une découverte effectuée en 1999 à Notre-Dame de Bondeville, près de Rouen. À quelques mètres de l'emplacement de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame, on y a mis au jour les fondements d'une vaste église de la seconde moitié du VII^e siècle à trois nefs, dotée de deux chapelles latérales avec leurs autels⁴⁵. Relativement exceptionnelles pour une église de cette époque en milieu rural (rien n'indique que Notre-Dame-de-Bondeville ait été le siège d'un *vicus*), ces caractéristiques appellent un rapprochement avec la description de la grande église conventuelle de Jumièges dans la *Vita Philiberti* (fig. 3). Elles suggèrent ainsi que l'édifice pourrait avoir appartenu à un monastère de femmes dont les origines sont longuement évoquées dans la Vie de sainte Austreberthe, du début du VIII^e siècle. Ni son nom ni sa localisation

ne sont précisés, mais le contexte indique la région rouennaise et la fondation est attribuée à un haut personnage de la société laïque, le *dux* Amalbert, ce qui s'accorderait avec la découverte d'un mobilier de type aristocratique et avec la richesse du décor architectural. Les textes témoignent également du rôle important de saint Philibert dans les débuts de cet établissement, dont il fut le directeur spirituel. Quand un grave différent éclata entre Amalbert et l'abbesse Austreberthe, provoquant le départ de cette dernière, c'est à son initiative qu'un accord fut trouvé, aux termes desquels Amalbert cédait à Austreberthe son domaine de Pavilly, à l'ouest de Rouen, pour qu'elle y fonde un nouveau monastère avec les moniales désireuses de la suivre.

Présenté dans les sources hagiographiques comme l'abbaye-sœur de Jumièges et comme une fondation propre de saint Philibert, le monastère féminin de Pavilly comportait trois églises principales, sous les vocables de Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Martin⁴⁶. Seules les deux premières, distantes

Fig. 4 : Les deux églises de Pavilly [dessin J. Le Maho].



de 70 mètres, ont survécu (fig. 4). Notre-Dame, à laquelle est associé un cimetière à sarcophages, est l'actuelle paroissiale⁴⁷. Quant à Saint-Pierre, lieu d'inhumation de l'abbesse Austréberthe († vers 704), elle devint au XI^e siècle le siège d'un prieuré. Les mentions de trois autres chapelles, Saint-Laurent, Saint-Rémy et Sainte-Croix, cette dernière présentée comme une fondation d'Austréberthe dans un document du XIII^e siècle, suggèrent l'existence d'un important groupe ecclésial⁴⁸.

Les monastères qui, comme Jumièges et son abbaye-sœur de Pavilly, s'organisaient autour d'un couple d'églises sous le patronage de saint Pierre et de la Vierge, sont très nombreux dans la Gaule mérovingienne, et la province de Rouen ne fait pas exception. Dans une région où beaucoup d'établissements prénormands ont disparu sans laisser d'archives, la récurrence de ce couple très caractéristique en fait parfois un précieux élément d'identification. La présence d'une église Saint-Pierre et d'une église Notre-Dame dans la petite paroisse de Longueil (Seine-Maritime), non loin de l'embouchure de la Saône, constitue ainsi une donnée non négligeable en faveur de la localisation à cet endroit du monastère de *Longogilum*, connu par une unique mention dans le testament d'Ansgèse († 833), abbé de Fontenelle⁴⁹.

De même, l'existence à Caudebec-en-Caux de deux églises Notre-Dame et Saint-Pierre, toutes deux paroissiales, est un des éléments qui accréditent son identification au monastère féminin de *Logium*, mentionné dans trois sources de l'époque carolingienne⁵⁰. Comme à Pavilly, la distance entre les deux églises était de l'ordre de 70 mètres et le groupe comprenait également une chapelle Saint-Martin (fig. 5). Cette dernière était peut-être associée à la porterie, mentionnée dans les *Gesta abbatum* de Fontenelle comme un lieu d'inhumation pour les personnes étrangères au monastère⁵¹.

À Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime), site probable de la fondation de saint Wandrille († 668) mentionnée au IX^e siècle sous le nom de *Monasteriolum*, le souvenir de l'établissement détruit par les Normands a longtemps été perpétué par la présence de deux églises. L'une, sous le vocable de Saint-Pierre, est l'actuelle paroissiale; l'autre, disparue, était devenue au XII^e siècle le siège d'un prieuré, sous le titre de Notre-Dame⁵². Ces deux églises, ayant chacune le rang de paroissiale, s'élevaient à environ 200 mètres l'une de l'autre, dans une petite vallée traversée par un ruisseau, la Vienne (fig. 6). La configuration des lieux n'est pas sans rappeler le vallon de Fontenelle, siège de l'abbaye-mère fondée



Fig. 5 : Le groupe ecclésial de Caudebec-en-Caux, site présumé du monastère féminin de *Logium* [dessin J. Le Maho].

par saint Wandrille. Un autre élément de similitude réside dans la localisation de l'église Notre-Dame, située dans les deux cas auprès d'une source, à une distance relativement importante de Saint-Pierre⁵³. Il est possible que cette dernière ait été l'*ecclesia major*, comme à Fontenelle.

Parmi les monastères d'hommes cités dans le testament d'Ansgise se trouve un établissement portant le nom breton de *Pennante*⁵⁴. Cette fondation est également mentionnée dans le martyrologe carolingien dit de Wissembourg à la date correspondant à l'obit de saint Saiwold, « *presbyter et abbas in Pennante monasterio*⁵⁵ ». Le monastère n'a jamais été relevé après l'épisode normand et il n'a laissé aucune trace toponymique. Divers indices suggèrent sa localisation à Saint-Pierre-du-Val (Eure), près des sources de la Vilaine, sur la rive sud de l'estuaire de la Seine. Cette commune est née de la réunion de deux paroisses situées de part et d'autre de la rivière et dont les deux églises se faisaient face à environ 200 mètres l'une de l'autre, Sainte-Mère-Église, sous le patronage de la Vierge, et Saint-Pierre-du-Val, siège actuel de la paroisse. La présence d'un aplomb rocheux et de grottes sur le site de Saint-Pierre est peut-être à mettre en relation avec un ermitage rupestre⁵⁶.

Issue d'une fondation de saint Samson, abbé de Dol au VI^e siècle, l'abbaye de Pentale se partage entre deux sites, le monastère rupestre primitif sur le promontoire de la Roque, au-dessus de l'embouchure de la Risle, et un second établissement sans doute un peu plus tardif que d'importantes découvertes archéologiques ont permis de localiser à 5 kilomètres en amont, sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Samson-sur-Risle⁵⁷. C'est vraisemblablement à cet endroit que s'élève la grande abbaye mentionnée au IX^e siècle dans la Vie de saint Germer⁵⁸. Les deux églises principales sont dédiées à saint Pierre et à la Vierge et, comme dans les deux cas précédents, relativement éloignées l'une de l'autre : la distance entre les deux édifices est de l'ordre de 400 mètres⁵⁹. L'église Saint-Pierre, où a été mise au jour une grande quantité de débris architecturaux du haut Moyen Âge, correspond sans doute à l'*ecclesia major*. Il semble qu'elle ait été dotée d'un transept et qu'une partie de la tour de croisée carolingienne ait été réemployée dans la construction romane⁶⁰. Au début du XI^e siècle, cette église est le siège d'une collégiale rattachée à l'exemption de Dol. Quant à Notre-Dame, construite sur l'emplacement d'un cimetière mérovingien à sarcophages, elle est au début du XII^e siècle le siège de la paroisse de Saint-Samson-sur-Risle (fig. 7).



Fig. 6 : Emplacement présumé du monastère de *Monasteriolun* à Bacqueville-en-Caux [dessin J. Le Maho].

Au Mont-Saint-Michel, le plus ancien récit de fondation conservé, sous le titre de *Revelatio ecclesie Sancti Michaelis Archangeli*, évoque la construction d'une basilique en l'honneur de l'Archange par saint Aubert, évêque d'Avranches au temps d'un roi Childebert, ainsi que l'installation d'un collège de chanoines chargé de la garde de ce sanctuaire⁶¹. Avant l'arrivée de ces clercs, est-il précisé, le Mont était occupé par des *monachi*, et ceux-ci y avaient construit deux *ecclesiae* qui « ont subsisté jusqu'à aujourd'hui⁶² ». Ce texte est daté du début du IX^e siècle par son dernier éditeur Pierre Bouet, ce qui l'amène à faire remonter au siècle précédent l'arrivée des clercs sur le Mont ; les *monachi* en question

auraient été de simples ermites et les *ecclesiae* correspondraient aux oratoires qu'ils avaient construits de leurs mains. Outre que cette interprétation peut prêter à discussion du point de vue lexical, la chronologie proposée soulève maintes difficultés. Celles-ci disparaissent néanmoins d'elles-mêmes si, en reportant la *Revelatio* à une date nettement plus tardive, on admet qu'il s'agit d'une légende de fondation forgée par le petit groupe de chanoines resté sur le Mont après l'installation des moines bénédictins en 966.

Leur objectif se devine assez aisément à la fin de l'avant-dernier chapitre, où il est précisé qu'après avoir achevé la construction de la basilique de l'Archange, Aubert fit don aux chanoines de deux domaines prélevés sur le patrimoine de son évêché, Iriers et Genêts. Il est en effet probable que ces deux domaines avaient en fait été usurpés à la faveur de la longue vacance du siège d'Avranches et que les clercs avaient été priés de les restituer à l'arrivée de l'évêque Norgod (vers 989-vers 1017), qui marqua la restauration de ce siège. En faisant remonter leur donation au temps de saint Aubert, les clercs fondaient ces possessions sur une tradition historique difficilement discutable, qui rendrait impossible leur retour à l'évêché. Du même coup, l'attribution à saint

Aubert de la fondation du collège du Mont apparaît sans réel fondement. Le site était bien occupé par des clercs au début du X^e siècle, mais, comme en tant d'autres maisons, ceux-ci n'avaient probablement fait que remplacer une communauté de moines bénédictins ayant fui la menace normande. Cette hypothèse, que confortent deux textes du IX^e siècle évoquant la présence d'un *abbas* au Mont et l'envoi en Italie d'un religieux revenu avec un manuscrit des Vies de saint Benoît et de cinq de ses disciples⁶³ trouve un autre élément de confirmation dans l'allusion au fait que des *monachi* avaient précédé les clercs sur le Mont.

Or, en dehors de l'archange saint Michel dont le culte n'a été introduit qu'après coup, les deux patrons principaux du Mont ont été saint Pierre et la Vierge⁶⁴. On peut donc penser que les deux églises bâties par les premiers moines correspondent, l'une à Saint-Pierre, siège de la paroisse actuelle du Mont, sur le versant oriental du rocher (pl. 16), l'autre à l'*ecclesia major* qui fut construite sur le sommet par le duc Richard I^{er} pour accueillir les nouveaux bénédictins, et dont l'extrémité occidentale, encore visible dans sa partie souterraine, a conservé la dénomination de Notre-Dame-sous-Terre⁶⁵.

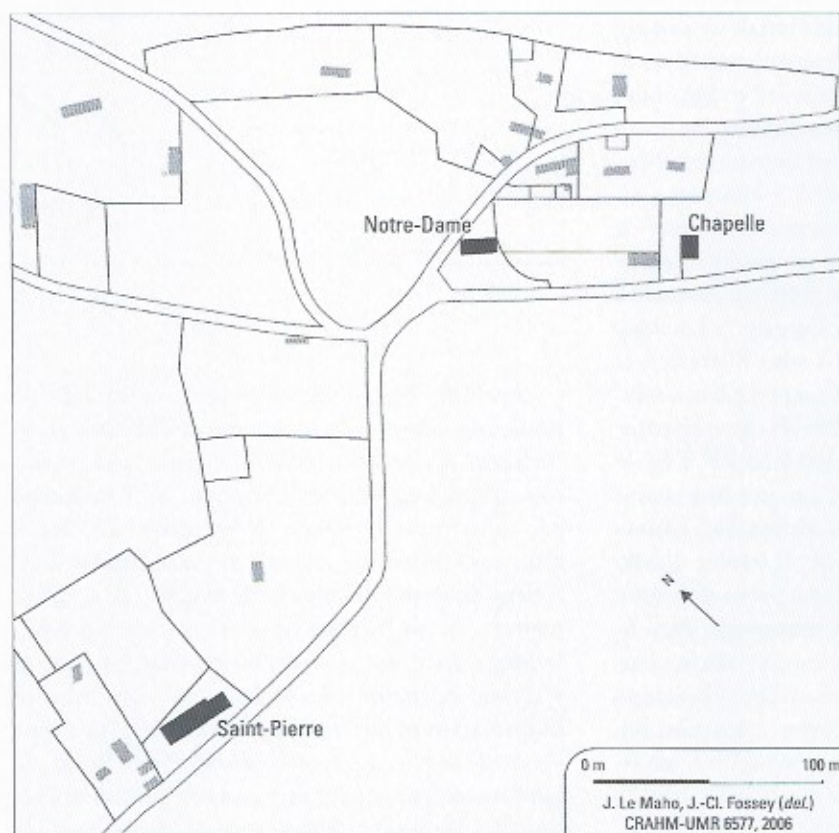


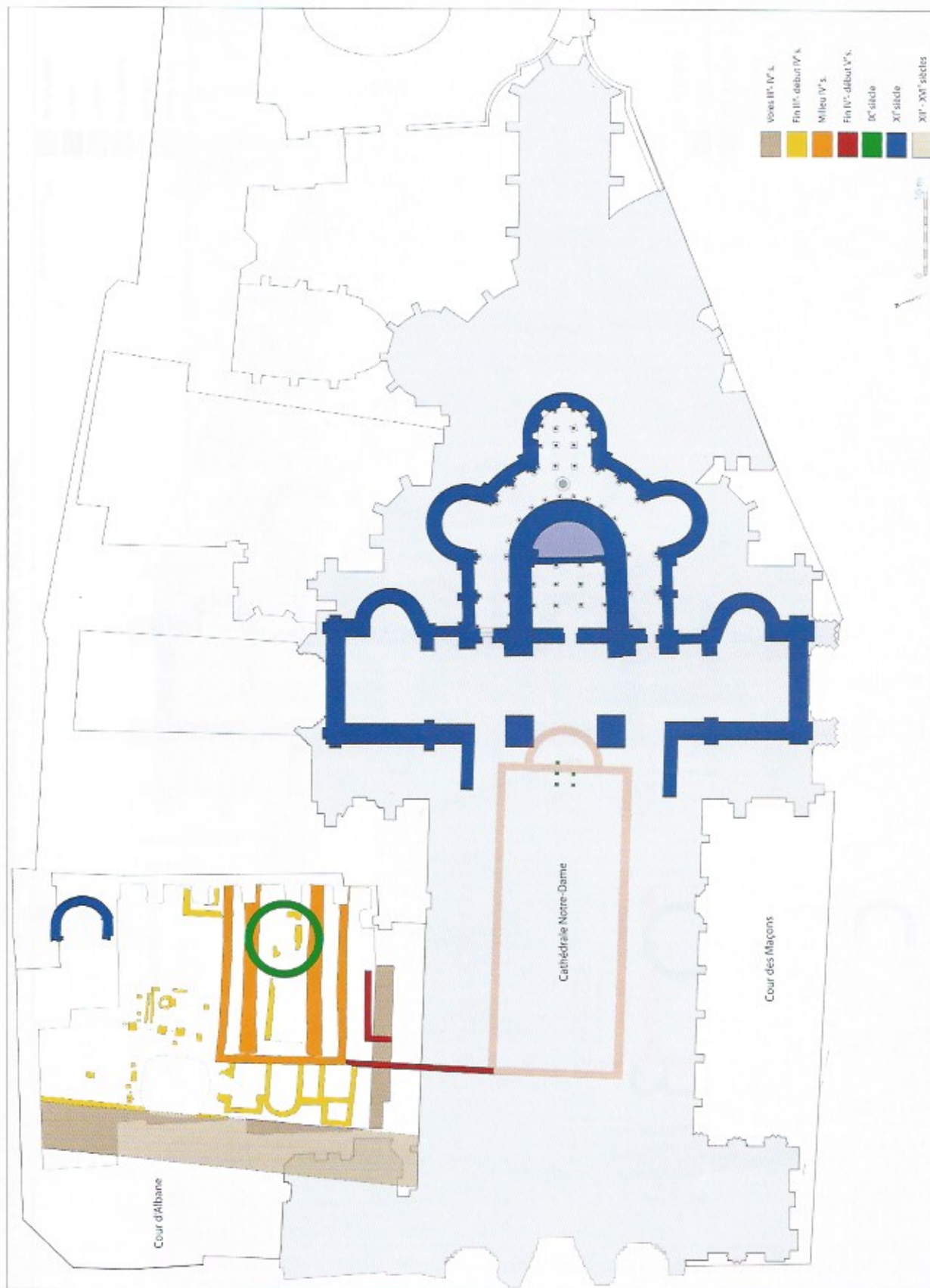
Fig. 7 : Le groupe ecclésiastique du monastère de Pentale à Saint-Samson de la Roque [dessin J.-C. Fossey, CRAHAM].

NOTES

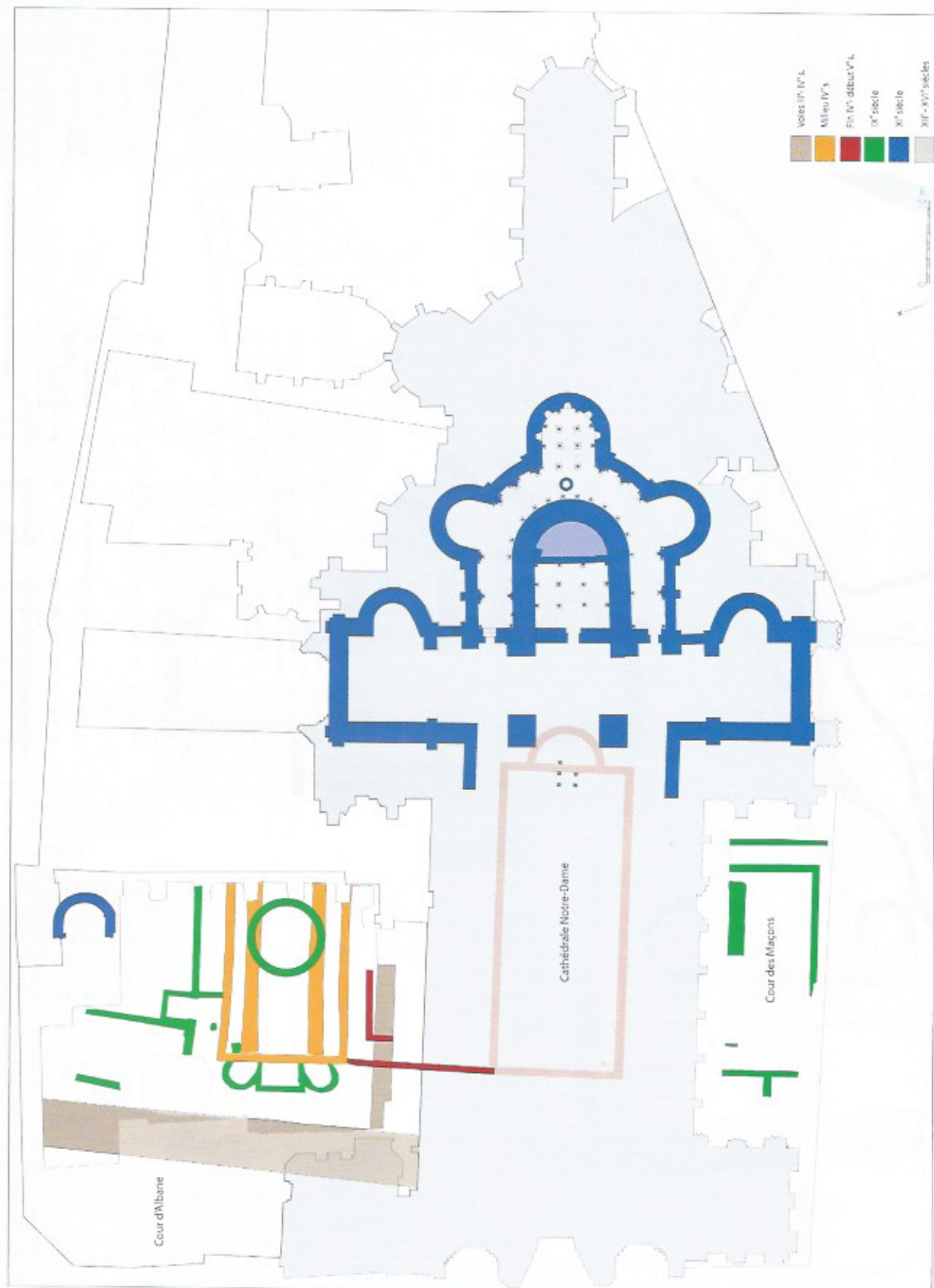
1. MUSSET L., « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducal en Normandie : le problème de la continuité », dans MUSSET L. (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IV^e-XVIII^e siècles)*, Actes du Colloque Scientifique de l'Année des Abbayes Normandes (Caen, 18-20 octobre 1979), Paris, J. Vrin, coll. « Bibliothèque de la Société d'histoire ecclésiastique de la France », 1982, p. 55-74.
2. VICTRICE DE ROUEN, *De Laude Sanctorum*, dans MULDER L. et DEMEULENAERE R. (éd.), *Corpus Christianorum*, n. 64, t. 12, 1984, p. 93 : « Nam fundamenta iocimus, parietes in longum ducimus [...] Iuvat manibus volvere et grandia humeris saxa portare. Sudorem interim bibat terra altaria susceptura. »
3. LE MAHO J., « Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993. Esquisse d'un premier bilan », *Archéologie médiévale*, n° 24, 1994, p. 1-12.
4. La céramique a été étudiée par Yves-Marie Adrian, archéologue à l'Inrap Grand-Ouest (inédit). Sur le monnayage, voir CHAMEROY J., « Le numéraire antique », dans LE MAHO J. (dir.), *Les fouilles de la cathédrale de Rouen*, t. 1, Rouen, Presses universitaires de Rouen, coll. « L'Archéologie en Haute-Normandie », 2013.
5. Nous remercions vivement Luigi Lafasciano, doctorant à l'université de Bari, pour cette information.
6. ORDERIC VITAL, *Historia ecclesiastica*, CHIBNALL M. (éd.), *Ecclesiastical history of Orderic Vitalis*, t. 3, Oxford, Clarendon Press, coll. « Oxford medieval texts », p. 22.
7. VICTRICE DE ROUEN, *op. cit.*, t. 12, p. 92-93 : « *Haud immerito, carissimam fratres, basilicam spatium cupidus aedificator arripuit.* »
8. BIAUJARD B., « Aux origines du culte des saints en Normandie », dans CHALINE N.-J. (dir.), *Histoire religieuse de la Normandie*, Chambray, C.L.D., coll. « Histoire religieuse des provinces de France », 1981, p. 14.
9. VICTRICE DE ROUEN, *op. cit.*, t. 2, p. 72 et t. 12, p. 92-93 : « *Bis ad Rotomagnam Sancti veniunt civitatem : dudum nostrum pectus intrarunt ; modo celebrans Ecclesiam Civitatis [...] Haud immerito, carissimam fratres, basilicam spatium cupidus aedificator arripuit. Appetentiam meam sanctorum excusat advenus. Ipsi sibi aulam parari occulta desiderii mei ratione iusserunt.* »
10. *Ibid.*, p. 93.
11. GAUTHIER N., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, IX, Province ecclésiastique de Rouen*, Paris, Éditions de Boccard, 1996, p. 32.
12. LOHIER F. et LAPORTE J. (éd.), *Gesta Sanctorum Patrum Fontanellensis coenobii*, Rouen/Paris, Société de l'Histoire de Normandie, 1936, p. 112.
13. TESSIER G., *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, t. 2, Paris, Imprimerie Nationale, coll. « Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France », 1943-1955, n° 399, p. 386 : « ... canonici in aula Sancte Marie Domino servientibus... ».
14. DUDON DE SAINT-QUENTIN, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, LAIR J. (éd.), *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. 23, Caen, 1865, p. 208. Sur la source présumée de ce passage, nous nous permettons de renvoyer à notre étude à paraître : « Francs et Normands avant 911 : les dessous d'une réécriture », dans BAUDUIN. et BATES D. (dir.), 911-2011 : penser les mondes normands médiévaux, actes du colloque tenu à Cerisy en 2011 (sous presse).
15. VAN DER STRAETEN J. (éd.), « Vie inédite de s. Hugues, évêque de Rouen », *Analecta Bollandiana*, vol. 87/1-2, 1969, n° 26, p. 252.
16. TESSIER G., *op. cit.*, p. 386 : « *preceptum avi nostri dive memorie domini imperatoris Karoli, in quo continebatur quod, ad petitionem quondam sancte recordationis domini archiepiscopi Remigi predecessoris sui, quasdam villas juris sancte sue metropolitane ecclesie Rothomagensis canonicis in aula Sancte Marie Domino servientibus usibus et necessitatibus eorum supplendis perpetuo deservituras delegasset.* »
17. *Ibid.*, p. 386 à 388.
18. Dans le testament d'Ansegise, abbé de Fontenelle († 833), le legs à la cathédrale de Rouen est divisé en deux parts, l'une d'un montant de deux livres pour le chapitre, l'autre de cinq livres pour l'archevêque Ragnoard : LOHIER F. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 112.
19. *Ibid.*, p. 42.
20. *Ibid.*, p. 40.
21. LE MAHO J., *op. cit.*, p. 21-28.
22. M.G.H., *Legum*, t. 5, *Formulae*, p. 305 ; dans une interpolation aux *Gesta* de Guillaume de Jumièges, Robert de Torigni classe Saint-Amand de Rouen parmi les monastères antérieurs à l'époque normande : VAN HOUTS E. (éd.), *Gesta Normannorum Ducum*, t. 2/2, Oxford, Clarendon Press, coll. « Oxford medieval texts », 1995, p. 136.
23. LAFABRIE J. et PILET-LEMIÈRE J., « Monnaies du haut Moyen Âge découvertes en France (V^e-VIII^e siècle) », *Cahiers Ernest-Babelon*, t. 8, p. 305-306 (inv. 355 et 1203).
24. LOHIER F. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 107.
25. LE MAHO J., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VI^e-XI^e siècles) », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, n° 43, 1995, p. 144-148.
26. HEITZ C., *L'architecture religieuse carolingienne : les formes et leurs fonctions*, Paris, Picard, coll. « Les Grands Manuels », 1980, p. 51.
27. *Vita sancti Philiberti*, dans POUPARDIN R. (éd.), *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert, (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, Paris, Picard, coll. « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire », 1905, p. 5-18.
28. POUPARDIN R., *op. cit.*, p. 7 : « *Ab Euro surgens ecclesia, crucis instar erecta, cuius apicem obtinet alma virgo Maria ; altare ante faciem lectuli cum dente beatissimi Philiberti, pictum gemmarum lumine, comptum auri et argenti congerie. Ab utroque latere, Johannis et Columbanii arae dant gloriam Deo.* »
29. POUPARDIN R., *loc. cit.* : « *Adheret a borea Dionisii martyris et Germani confessoris.* »
30. POUPARDIN R., *loc. cit.* : « *In dextris nobile sancti prominet Petri oraculum, e latere sancti habens Martinus.* »
31. POUPARDIN R., *loc. cit.* : « *Vergit a meridie cellula ipsius sancti Dei petreo margine florescente ; operosa saxis claustrum comitur arcus.* »
32. LE MAHO J., « Le monastère de Jumièges (France) aux temps mérovingiens (VII^e-VIII^e siècle) : les témoignages des textes et de l'archéologie », *Hortus artium medicodiarum*, t. 9, 2003, p. 318.
33. VERNIER J.-J. (éd.), *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, t. 1, Rouen/Paris, Société de l'histoire de Normandie, 1916, p. 7 : « *Monachi Gemmeticensis monasterii, sub honore sancti Petri apostolorum fundati* » (confirmation de la mense conventuelle de Jumièges par le roi Charles le Chauve, 23 février 849).
34. LOHIER F. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 42 ; POUPARDIN R., *op. cit.*, p. 9 : « *Quadam nocte dum in basilica sancti Petri vigilans palleret.* »
35. POUPARDIN R., *loc. cit.*, p. 9 : « *Corpus eius Gemmetico coenobio, quo etiam vitae dececebat, in ecclesia sanctae matris ac perpetuae virginis Mariae venerabiliter sepulturae est traditum. Conditaque est a fratribus illinc habitantibus supra tumbam illius repa, diversis metallis decorata, ob anorem videlicet sanctitatem ac reverentiam illius.* »
36. LAPORTE J., « L'abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 17, Paris, 1970, col. 917. À Fontenelle, l'abbé Bain (701-vers 709) transfère solennellement dans l'église principale Saint-Pierre les restes de saint Wandrille et de saint Vulfran, et élève aussi les reliques de saint Érembert.
37. LE MAHO J., « Le monastère de Jumièges... », art. cité, p. 317.
38. LE MAHO J. et MORGANSTERN J., « Jumièges, église Saint-Pierre. Les vestiges préromans », *Congrès archéologique de France. Rouen et Pays de Caux*, Paris, Société française d'archéologie, 2006, p. 97-116.
39. Prospections réalisées par Christian Camerlynck, géophysicien à l'université de Paris VI.
40. M.C. VAN HOUTS E., *The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis, and Robert of Torigni*, t. 1, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 109-111.
41. LAPORTE J. (éd.), *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, Rouen, Lecerc, 1954, p. 83 et 85.
42. LOHIER F. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 106.
43. VAN HOUTS E. M. C., *op. cit.*, p. 74-77 et 84-87.
44. BONNIN T. (éd.), *Registrum visitationum archiepiscopi rothomagensis*, Rouen, 1852, p. 622.
45. LANGLOIS J.-Y., GALLIEN V. et LE MAHO J., « L'église mérovingienne de Notre-Dame de Bondeville », *Du VI^e au XX^e siècle, Bulletin des Amis des monuments rouennais*, octobre 2000-septembre 2001, p. 31-49.
46. *Vita sanctae Austrobertae*, t. 2, 11 et 13, *Acta Sanctorum februarii...*, t. 2, p. 421-422.
47. COCHET (Abbé), *La Seine-Inférieure historique et archéologique : époques gauloises, romaines*



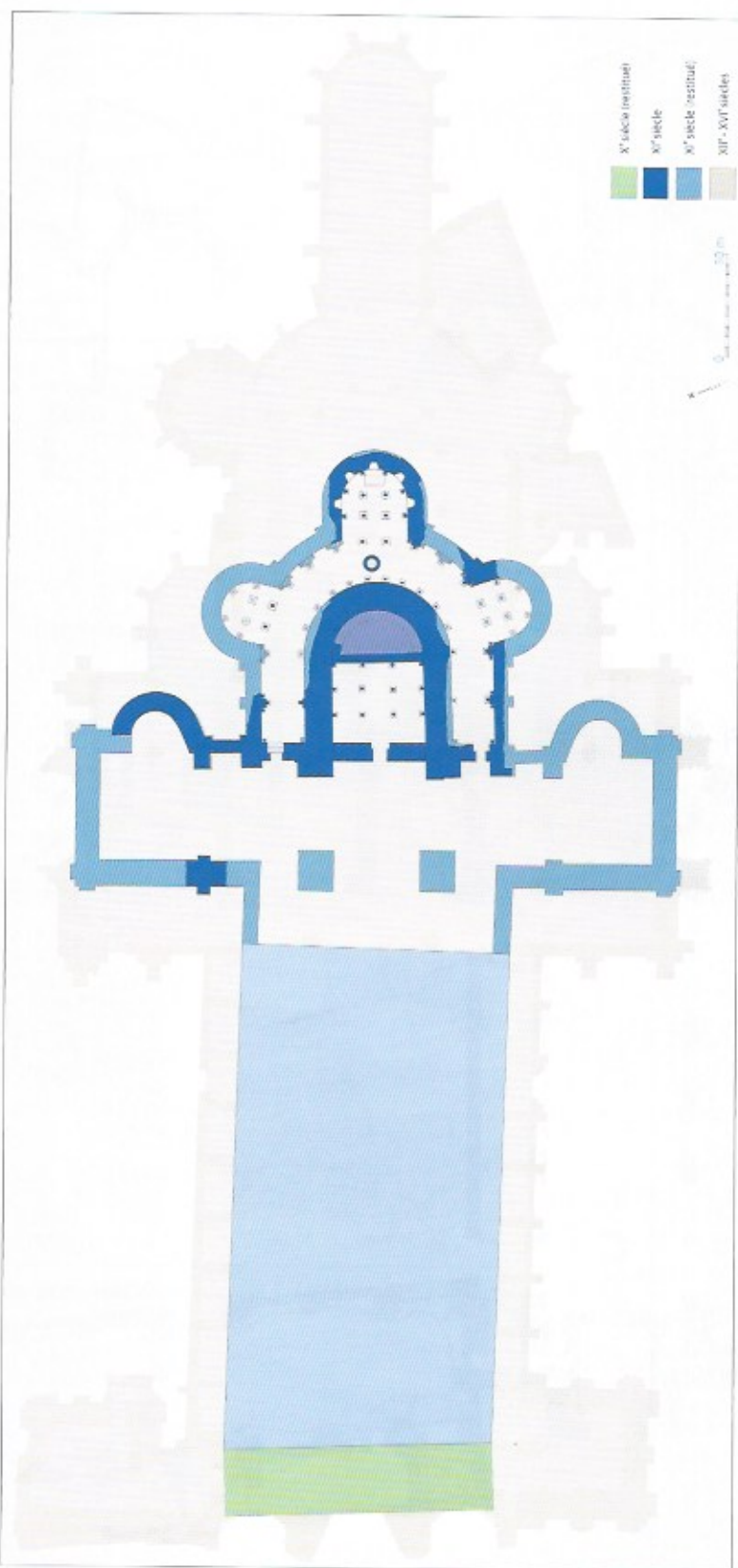
- et franques*, Paris, Librairie Historique et Archéologique de Derache, 1866, p. 177.
48. DE BEAUREPAIRE C., *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime : comprenant le nom de lieux anciens et modernes*, t. 2, Paris, Bibliothèque nationale, 1984, p. 752.
49. LOHIER E. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 111; les éditeurs hésitent entre plusieurs localités du nom de Longueil.
50. LE MAHO J., « L'abbaye mérovingienne de Logium à Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 82, n° 208, janvier-juin 1996, p. 5-39.
51. LOHIER E. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 27.
52. LE MAHO J., « Autour d'une fondation monastique de saint Wandrille († 668) au diocèse de Rouen : la question de *Vintlana* », *Bulletin de la Commission départementales des antiquités de la Seine-Maritime*, n° 45, 1997, p. 135-195.
53. À Fontenelle, la chapelle Notre-Dame se trouve près de la fontaine dite de Caillouville.
54. LOHIER E. et LAPORTE J. (éd.), *op. cit.*, p. 112.
55. *Acta Sanctorum novembris...*, t. 2, p. 155.
56. LE MAHO J., « Ermitages et monastères bretons dans la province de Rouen au haut Moyen Âge (VI^e-IX^e siècle) », dans QUAGHEBEUR J. et MERDRIGNAC B. (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences, colloque international de Cerisy-la-Salle; 5-9 octobre 2005*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2008, p. 87-91.
57. Aujourd'hui commune de Saint-Samson-de-la-Roque, Eure.
58. *Vita s. Geremari*, MGH, SS. rer. Mer., t. 4, p. 630.
59. LE MAHO J., « Ermitages et monastères bretons... », art. cité, p. 78-87.
60. LE MAHO J., « Les chapiteaux de Saint-Samson de la Roque (Eure) au musée d'Évreux », dans GALLET Y. (éd.), *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 289-300.
61. *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Yumba*, BOUET P. (éd.), *Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX^e-XIV^e siècle)*, Caen, 2009, p. 91-103.
62. *Ibid.*, p. 95 : « *Inibi olim inhabitasse comperimus monachos, ubi etiam usque nunc duae exstant ecclesiae priscorum manu constructae.* »
63. BOUET P. (éd.), *op. cit.*, p. 78, note 155.
64. BOUET P. (éd.), *op. cit.*, p. 307 (*miraculum* du XI^e siècle).
65. LAIR J. (éd.), *op. cit.*, p. 290 : « *Delubrum minae amplitudinis, spatiosaque monachilis habitationis moenia construxit; ibique monachos, sub acuminosa theoricæ vitæ palaestra, normalibus celebris itineris decretis astrictos, Christo coegit famulari.* »



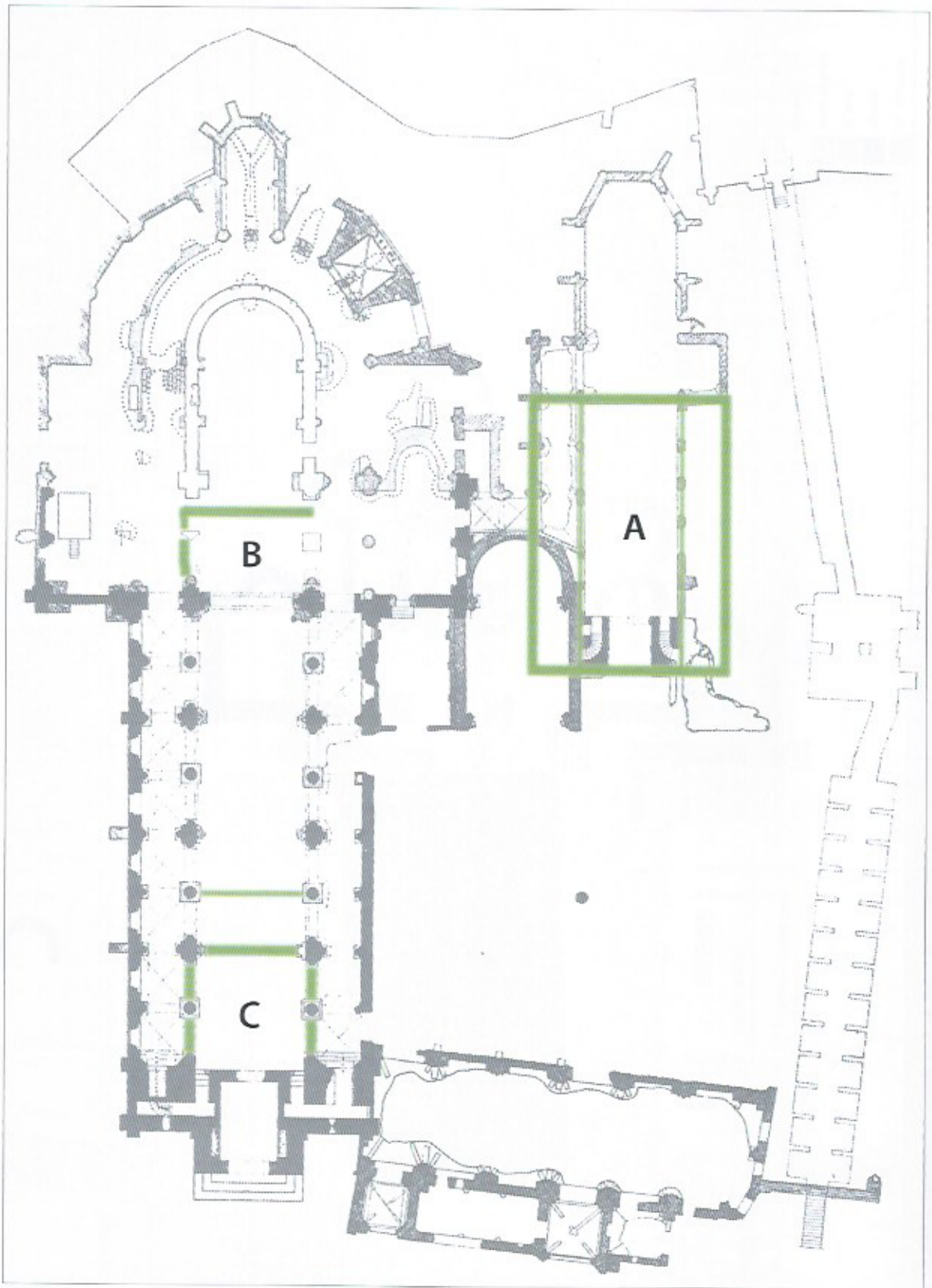
Pl. 12 : Le groupe épiscopal de Rouen du IV^e au XI^e siècle (dessin J. Le Maho, DAO S. Riolland).



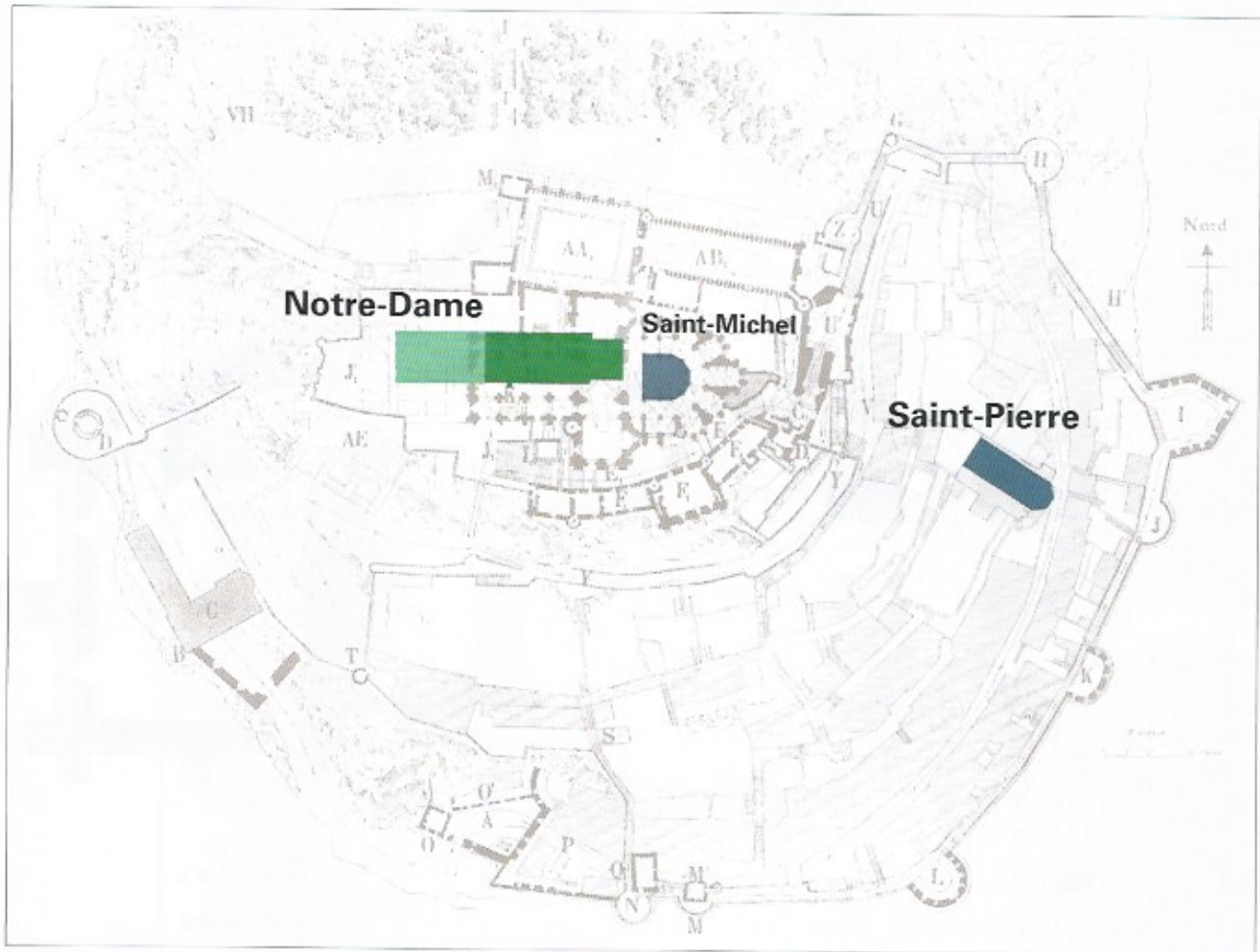
Pl. 13 : Le groupe épiscopal de Rouen et ses dépendances à l'époque carolingienne [dessin J. Le Maho, DAO S. Riolland].



Pl. 14 : Rouen, la cathédrale Notre-Dame, X-XII siècles [dessin J. Le Mabo, DAO S. Riolland].



Pl. 15 : Le couple ecclésial de Jumièges à l'époque carolingienne : en A Saint-Pierre, en B-C Notre-Dame [dessin J. Le Maho, DAO S. Rioland].



Pl. 16 : Le groupe ecclésial du Mont-Saint-Michel [dessin]. Le Maho, DAO S. Rioland].